

# COURSE DE RADEAUX RÈGLEMENT

## ARTICLE 01

La participation à la course est gratuite.

## ARTICLE 02

Les participants devront naviguer à bord d'un navire de 8m<sup>2</sup> de surface flottante maximum, sans assistance électrique.

Seules les énergies renouvelables et l'huile de coude sont autorisées.

Les radeaux devront être construits à partir de matériaux de récupération.

Le poids et le gabarit du radeau devront pouvoir permettre aux participants de le déplacer.

Prévoir également un système d'attache et une corde pour que l'embarcation reste fixée assez longtemps sur le bord du plan d'eau.

Chaque radeau devra se doter d'un nom.

Les barils en fer et/ou matériaux solides ou liquides susceptibles de polluer sont formellement interdits.

## ARTICLE 03

Le nombre de marins d'eau douce au sein de l'équipage doit être au moins de 2.

Tous les participants devront savoir nager et porter un gilet de sauvetage homologué, qui leur sera fourni par les organisateurs.

Le port des chaussures est également obligatoire.

Les mineurs devront passer un test anti-panique et compléter un formulaire.

## ARTICLE 04

# COURSE DE RADEAUX RÈGLEMENT

1 course, 2 enjeux !

Au top départ, les navires s'élanceront simultanément ! Chaque équipe devra faire preuve de dextérité pour amener son radeau jusqu'à la ligne d'arrivée le plus rapidement possible.

Tous les coups sont permis !

Le radeau qui franchira la ligne d'arrivée en premier remporte la course !  
Une seule place sur la plus haute marche podium !

Pour les perdants, don't panic ! Un second prix sera décerné par le public au radeau le plus créatif (décoration, déguisement de l'équipage...).

Réveillez l'artiste qui sommeille en vous !

Bon vent !

## ARTICLE 05

Attention, si votre embarcation tend à couler, elle devra être retirée de l'eau sous la responsabilité de l'équipage.

Il est interdit de consommer de l'alcool / produits stupéfiants sur le radeau, sous peine de disqualification.

Des douches seront mises à disposition pour les équipes qui le souhaite.

Les participants étant propriétaires de leur embarcation, ils les récupéreront en fin d'après-midi.

Les radeaux pourront être déposés sur le site du festival le samedi jusqu'à 12h.

**Samedi 29 Juin à 15h : Cérémonie de mise à l'eau**  
**Dimanche 30 Juin à 16h30 : Départ de la course**

# ARTICLE 06